

BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2013 N°28
31 mai 2013

- Décision du 21 mai 2013 portant délégation de signature
en matière de ressources humaines

P 2

DT Rhône Saône

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.
Toute demande doit être adressée à la division administration générale/défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex



DECISION DTRS n°7-05.2013
**portant délégation de signature
en matière de ressources humaines**

La Directrice territoriale de VNF RHONE SAONE

Vu le code des transports,

Vu la loi n° 2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

Vu le décret n° 2012-1491 du 27 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des personnels relevant du ministère des transports affectés à Voies Navigables de France,

Vu le décret n° 2013-122 du 6 février 2013 modifiant le décret n° 65-382 du 21 mai 1965 relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928,

Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant la liste des actes délégués au directeur général de Voies Navigables de France pour la gestion des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts affectés à l'établissement public Voies Navigables de France,

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État et du corps des dessinateurs (service équipement) relevant du ministre chargé des transports affectés à Voies Navigables de France,

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion des personnels relevant du ministre chargé des transports affectés à l'établissement public Voies Navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux,

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux,

Vu la décision du 22 mars 2013 du directeur général de Voies Navigables de France portant modification de la délégation de pouvoirs en matière de ressources humaines,

Vu l'organisation de la direction territoriale,

D E C I D E

Article 1er

Délégation de signature est donnée à :

M Dominique LARROQUE, secrétaire général,
M Eric POIRSON, chef du bureau ressources humaines et formation,

Pour signer tout acte et décision en matière de ressources humaines tels que définis à l'article 1er de la délégation de pouvoirs du directeur général en date du 31 décembre 2012, modifiée par décision du 22 mars 2013, à savoir :

- prendre tous actes relatifs aux déplacements professionnels du personnel, y compris les ordres de mission en dehors du territoire national ainsi que les autorisations d'utilisation de véhicule de service,
- prendre les décisions de maintien dans l'emploi en cas de mouvement de grève,
- prendre les décisions d'intérim,
- prendre l'ensemble des décisions et actes de gestion courants, notamment les décisions relatives aux autorisations d'absence et de congés, et à l'exclusion des actes relevant de la délégation de signature, concernant les personnels ci-dessous :
 - a/ personnels mentionnés au 1° de l'article 4312-3-1 du code des transports dans les conditions et limites des délégations de pouvoir accordées au directeur général par arrêté ministériel du 28 décembre 2012 et par arrêtés ministériels des 2 janvier 2013 susvisés ;
 - b/ personnels d'exploitation des travaux publics de l'État conformément à l'article 5 du décret du 27 décembre 2012 susvisé ;
 - c/ ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées des bases aériennes de l'État conformément au décret du 6 février 2013 susvisé (article L 4312-3-1-2 code des transports) ;
 - d/ agents non titulaires et contractuels de droit public (article L 4312-3-1-3 code des transports) ;
 - e/ salariés régis par le code du travail (article L 4312-3-1-4° du code des transports) dont les personnes liées par des contrats à durée déterminée.

Article 2

Dans la limite de leurs attributions, délégation de signature est donnée à :

M. Nicolas CHARTRE, chef du service développement, et, en son absence, à M Sylvain ROBICHON adjoint,
M. Philippe PULICANI, chef du service ingénierie,
M. Éric BOURLES, chef du service gestion durable, et, en son absence, à Mme Nadia JACQUOT adjointe,
M François WOLF, directeur des subdivisions,
Mme Nathalie BALLAND, responsable du bureau communication,

et à MM les chefs de subdivision, et en cas d'absence à leurs adjoints, désignés dans l'annexe I,

Pour signer les actes et décisions de gestion courante suivants, concernant les agents relevant de leur autorité hiérarchique :

- autorisations d'absence ou de congés, hormis le congé maternité, le congé paternité, le congé de solidarité familiale,
- autorisations spéciales d'absence suivantes sur présentation des justificatifs correspondants :

- pour garde d'enfant malade ou pour assurer momentanément la garde,
- pour les évènements de famille suivants :
 - mariage/ PACS de l'agent,
 - naissance ou adoption d'un enfant,
 - mariage d'un enfant,
 - décès ou maladie grave d'un conjoint, père, mère et enfants,
 - décès du beau-père ou de la belle-mère, frère et sœur.
- pour les parents d'élèves,
- pour les fonctionnaires occupant des fonctions publiques électives,
- pour les femmes enceintes :
 - pour les séances de préparation à l'accouchement,
 - pour se rendre aux examens médicaux obligatoires antérieurs ou postérieurs à l'accouchement.
- ordres de mission temporaires, à l'exclusion des ordres de mission internationaux, et les états de frais correspondants,
- mesures de gestion à mettre en œuvre dans le cadre des garanties minimales du temps de travail des agents placés sous leur responsabilité,
- autorisations de remisage à domicile exceptionnel d'un véhicule de service,
- relevés d'heures (vacations, RTT), relevés d'heures supplémentaires, relevé d'ISH.

Article 3

Dans la limite de leurs attributions, délégation de signature est donnée aux encadrants désignés dans l'annexe 2 pour signer les actes et décisions de gestion courante suivants concernant les agents relevant de leur autorité hiérarchique :

- autorisations d'absence ou de congés, hormis le congé maternité, le congé paternité, le congé de solidarité familiale.

Article 4

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet : www.vnf.fr.

Fait à LYON, le 21 mai 2013

**La Directrice territoriale de Voies Navigables de France
RHONE SAONE**

Signé

Monique NOVAT

Annexe I -

Liste des chefs de subdivision ayant délégation de signature en matière de ressources humaines pour les actes et décisions de gestion courante visés à l'article 2

| Nom | Fonction |
|--------------------|---|
| Jean-Paul FAUDOT | Chef de la subdivision de Grand Delta |
| Laurent GERIN | Chef de la subdivision Études et travaux de Beaucaire |
| Alain HERR | Chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône |
| Paul LANOY | Chef de la subdivision de Dole |
| Brahim LOUAFI | Chef de la subdivision de Frontignan |
| Jean-Pierre SEGUIN | Chef de la subdivision de Gray |
| Samuel CADO | Chef de la subdivision de Lyon |
| Nicolas BEAUREZ | Chef de la subdivision de Mâcon |
| Antoine SION | Chef de la subdivision de la Vallée du Doubs Chef du bureau d'études de Besançon |
| Pascal SEUROT | Chef de la subdivision de Port sur Saône |

Liste des adjoints ayant délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement du chef de subdivision

| Nom | Fonction |
|-------------------|--|
| Jérôme QUITTARD | Adjoint Travaux au chef de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire |
| François PEREZ | Adjoint Études au chef de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire |
| Cyril ANTOLIN | Adjoint au chef de la subdivision de Grand Delta |
| Yannick SAVOY | Adjoint au chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône |
| Marc RIGOLIER | Adjoint au chef de la subdivision de Dole |
| Robert MAS | Adjoint au chef de la subdivision de Frontignan |
| Fabrice BOISSON | Adjoint au chef de la subdivision de Lyon |
| Laurent MALBRUNOT | Adjoint au chef de la subdivision de Mâcon |
| N. | Adjoint au chef de la subdivision de la Vallée du Doubs |
| Dominique DUNAND | Adjoint au chef du bureau Études de Besançon |
| Denis JEANDENAND | Adjoint au chef de la subdivision de Port-sur-Saône |
| Marc RIGOLIER | Adjoint au chef de la subdivision de Dole |

Annexe II -

Liste des encadrants ayant délégation de signature en matière de ressources humaines pour :

- les autorisations d'absence ou de congés hormis le congé maternité, le congé paternité, le congé de solidarité familiale concernant les agents relevant de leur autorité hiérarchique

SIEGE

| Nom | Fonction |
|-------------------------|--|
| Lionel ROYER | Chef du bureau des Affaires générales et de la programmation (DGD) |
| Nicolas VIAUD | Chef du bureau Exploitation maintenance (DGD) |
| Delphine LEDUC | Chef du bureau Environnement (DGD) |
| Jean-Jacques GROS | Chef du bureau Sécurité navigation (DGD) |
| Maurice DOUSSON | Chef du bureau information géographique (DGDà) |
| Jean-Marc TAVERNIER | Chef du bureau Maitrise d'ouvrage (Ingénierie) |
| Christophe BRUNEL | Chef du bureau d'Études de Lyon (Ingénierie) |
| Alain BERNARD | Chef du bureau Informatisation (SG) |
| Colette PEIGNEAUX | Chef du bureau Moyens généraux et parc (SG) |
| Sylvain ROBIER | Chef du bureau Sécurité prévention (SG) |
| Roselyne BATTEUX | Chef du bureau administratif (SG) |
| Philippe HARAT | Chef du bureau Commande publique (SG) |
| Chantal GUARRACINO | Chef du bureau Comptabilité (SG) |
| Naïla KAHLA | Chef du bureau Affaires juridiques (DVE) |
| Michèle KHAIRY | Chef du bureau Budget, comptabilité, marchés (DEV) |
| Frédérique VILLIERS | Chef du bureau Études générales et tourisme (DVE) |
| Rachid BIOUD | Chef du bureau Économie, transport et prospective (DVE) |
| Benjamin FAUVEAU | Chef de la mission territoriale de développement PACA/LR |
| Marc BAILLY | Chef de l'agence de Saint-Jean-de-Losne |
| Claudine BARDIN-FLOIRAS | Agent comptable secondaire |

Annexe II -

Liste des encadrants ayant délégation de signature en matière de ressources humaines pour :

- les autorisations d'absence ou de congés hormis le congé maternité, le congé paternité, le congé de solidarité familiale concernant les agents relevant de leur autorité hiérarchique

SUBDIVISIONS

| Nom | Fonction |
|--------------------------------------|---|
| Subdivision de Grand Delta | |
| GAUDILLIERE Jean-Louis | Responsable du centre d'exploitation de Saint-Gilles |
| BOCASSINI Gil | Chef d'équipe poste écluse Saint-Gilles |
| ZAPPELLA Francis | Chef d'équipe entretien Saint-Gilles |
| Subdivision de Dole | |
| GUILLEMOT Jean | Responsable exploitation entretien travaux neufs |
| FRANCIOLI Régis | Chef d'équipe responsable maintenance CRR |
| CHANIET Claude | Chef d'équipe exploitation |
| COGET Mickaël | Chef d'équipe exploitation travaux |
| CLAVIER Jean-Luc | Chef d'équipe responsable CE Dole |
| LOUIS Lionel | Chef d'équipe responsable CE Moulin des Malades |
| Subdivision de Frontignan | |
| SCHNEIDER Philippe | Responsable du centre exploitation Palavas |
| PUARD Gilles | Chef d'équipe responsable exploitation Palavas |
| DEPERRIAUX Bruno | Chef d'équipe responsable matériel Palavas |
| Subdivision de Gray | |
| BONADEI Édouard | Chef d'équipe responsable exploitation |
| JAONAH Jean-Charles | Chef d'équipe adjoint au responsable maintenance Petite Saône |
| CLAVIER Dominique | Chef d'équipe responsable CE Auxonne |
| RACE Hervé | Chef d'équipe responsable CE Gray |
| Subdivision de Lyon | |
| PIEROT Maxime | Responsable secteur Rhône aval et centre d'exploitation Fillon |
| SADONNET Thierry | Responsable secteur Saône et site éclusier de Rochetaillée Lyon |
| Subdivision de Port-sur-Saône | |
| PETIT Hubert | Responsable exploitation maintenance Petite Saône |
| LEBLEUX Jacky | Chef d'équipe maintenance atelier Port-sur-Saône |
| MAL Christian | Chef d'équipe maintenance exploitation secteur Cendrecourt |
| JOFFRIN Henri | Chef d'équipe maintenance exploitation secteur Port-sur-Saône |

| Nom | Fonction |
|--|--|
| Subdivision de la Vallée du Doubs | |
| PAUTOT Laurent | Responsable entretien-exploitation Besançon |
| BROLIN Michel | Chef d'équipe adjoint exploitation Besançon |
| DRILLIEN Élisabeth | Responsable pôle administratif |
| MOSSARD Vincent | Responsable pôle domaine |
| BEDEAUX Bruno | Responsable maintenance |
| FIGUEROO Charles | Responsable entretien-exploitation Montbéliard |
| COUSSEMENT Yves | Chef d'équipe adjoint travaux Montbéliard |
| STEHLIN Bruno | Chef d'équipe adjoint exploitation Montbéliard |
| ROUHIER Gildas | Adjoint travaux Montbéliard |
| MONCH Gérard | Chef d'équipe responsable CE Baume-les-Dames |
| MARBACH Claude | Adjoint travaux Baume-les-Dames |